

CMOC KISANFU MINING S.A.K.L. En abrègé KFM N° RCCM : CD/KWZ/RCCM/22-B-00007 Identification Nationale: 14 -B0500- N42601N

Adresse: N°I, Avenue KISANFU C/BAYEKE T/LUBUDI, Province du Lualaba, République Démocratique du Congo

Le 12 juin 2025

<u>Transmis copie pour information à :</u>

Monsieur le Chef de Division de la Division des Mines

à Lubumbashi

Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines

IF

ERRECU

1 3 JUN 2025

à Kolwezi

Direction des Mines à Kinshasa

A l'attention de Monsieur le Directeur, Chef des Services des Mines

N/Réf: 0428/DG/KFM/20250612

Transmission mensuelle sur les mouvements de fonds du compte principale à l'étranger - Mai 2025

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article 271 de la Loi n°18/001 du 9 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant le Code Minier révisé et des articles 559 et 560 du Décret n°18/024 du 8 juin 2018 modifiant et complétant le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant le Règlement Minier révisé, nous vous transmettons en annexe le rapport mensuel des mouvements de fonds du compte principal à l'étranger - BANK MENDES GANS, Herengracht619,1017 CE Amsterdam, the Netherlands ouvert au nom de CMOC Kisanfu Mining.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe dudit rapport les documents ci-après (☑1. Sous une clés USB ; \square 2. En version dur -documents physiques), Et en déposant, on coche \checkmark :

- Le relevé bancaire du compte principal ;
- Reference dossiers d'export et certificat de l'OCC (CVEE);
- Déclaration douanière à l'exportation;
- Modèle suivi rapport mensuel du compte principal renseignant entre autres le montant rapatrié;
- Licence d'exportation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, Chef des Services des Mines, l'expression de notre 1916/2025 distinguée.

uelle sur les mouvements de fonds du compte principale

12-06-2025